

DEC172375DR20

Décision portant maintien de la délégation de signature à M. Nelson CHRISTENSEN directeur par intérim de l'unité UMR7250 intitulée Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît DEBOSQUE délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 151309DGDS du 18/12/15 portant prolongation de l'unité UMR7250, intitulée Astrophysique relativiste théorie expérience métrologie instrumentation signaux (ARTEMIS) ;

Vu la décision DEC170996INSIS du 10/04/2017 portant nomination de M. Nelson CHRISTENSEN, directeur par intérim de l'UMR7250, Astrophysique relativiste théorie expérience métrologie instrumentation signaux (ARTEMIS) ;

Vu la décision DEC172181INSIS du 12 juillet 2017 portant maintien de nomination de M. Nelson CHRISTENSEN en tant que directeur par intérim de l'unité l'UMR7250, Astrophysique relativiste théorie expérience métrologie instrumentation signaux (ARTEMIS) à compter du 1^{er} juillet 2017 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Nelson CHRISTENSEN, directeur par intérim de l'UMR7250, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nelson CHRISTENSEN, délégation de signature est donnée à M. Michel BOER, directeur de recherche et M. Oualid CHAIBI, chargé de recherche aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC171525DR20 du 11 mai 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 28/08/17

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.